Rotary
CIP France Allemagne

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA SECTION FRANCAISE DU COMITÉ INTER PAYS FRANCE ALLEMAGNE

Annecy 28 mars 2015

Étaient présents : Régis Allard, Président, Jacques Montabert, Vice-Président, Bernard Hine, Trésorier, Margarethe Potocki, Philippe Benoît, Hermann Goetzinger, Gilles Poncato, Guy Delaval représentant le Centre rotarien de la jeunesse.

Étaient excusés : B. L'Huillier, C. Schneider, JP Coutant.

Le Président, avant d'aborder l'ordre du jour transmis préalablement à tous les participants, présente les excuses des membres du Comité qui n'ont pu se rendre à cette rencontre. Sont concernés Charles Schneider, Bernard L'Huillier et Jean Paul Coutant.
Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Gilles Poncato. Il assurera également le compte rendu de la réunion commune des deux sections. L'ordre du jour est ensuite abordé.

1. **Modification des statuts**

Cette question a été préparée par Jacques Montabert, qui avait préalablement transmis la nouvelle rédaction, qui inclue les modifications proposées à l'assemblée.
L'objectif de la modification proposée, conformément au Manuel de Procédure, est de permettre, comme de faire en sorte que les participants aux réunions du CIP France-Allemagne soient tous formellement désignés par le Gouverneur de leur District, afin de disposer du droit de vote. A ce jour, seul les Présidents, Past-Président et Trésorier le détiennent. Cette modification va donc dans le sens d'un renforcement de la démocratie interne du CIP.
La modification des statuts, telle que proposée, a été adoptée à l'unanimité des 3 votants lors de l'A.G.O. du (La nouvelle rédaction des statuts est jointe au présent compte-rendu)

2. **Désignation du nouveau Bureau**

Régis Allard, qui avait été élu au cours de la précédente assemblée générale à la fonction de président, rappelle aux membres ses tâches actuelles de président du comité de rédaction du magazine le Rotarien.

Celle-ci le sollicite beaucoup et particulièrement depuis les nouveaux développements du magazine. De plus, il est en charge du nouveau plan stratégique du magazine. Il vient également d'être élu pour une présidence du magazine, qui prendra effet, dans le cadre d'un mandat de trois années, au mois de novembre prochain.
Pour ces raisons, il regrette de ne pas avoir toute la disponibilité requise pour exercer, avec efficience, la présidence du CIP. IL souhaite de ce fait pourvoir être déchargé de son mandat, tout en restant, bien sûr, membre du CIP.

- Jacques Montabert accepte la sollicitation de Régis Allard et des membres du CIP, afin de reprendre la présidence, à condition que les différentes tâches inhérentes à l'animation globale du CIP, puissent être davantage partagées de tous. Il est élu Président du CIP pour les 3 années 2015-2018.
- Régis Allard devient Vice-Président, et il accepte d'assister le nouveau Président dans certaines missions ponctuelles, dont notamment celle inhérentes à la communication.
- Bernard Hine accepte de demeurer Trésorier et il est élu à cette fonction.
- Gilles Poncato devient Secrétaire du CIP, élu à cette fonction,
- étant précisé que l'absence de Bernard L'Huillier ne permet pas de savoir s'il est candidat à continuer à assurer cette fonction, pour laquelle il fut malheureusement contraint pas des agendas chargé. R. Allard propose qu'il puisse être désigné comme secrétaire-adjoint, les suppléances de secrétariat pouvant s'exercer dans une spontanéité partagée entre G. Poncato et B. L'Huillier.

3. Ryla international

Ce programme cumule un Ryla dédié, comme l'organise le manuel de procédure d'ailleurs, à la connaissance des sciences politiques et il est partagé avec le parlement de la jeunesse transfrontalière européenne. Margarethe Potocki, qui est félicitée par R.ALLARD pour son investissement dans cette action, présente le programme de la session 2015, qui aura lieu à Berlin du 24 au 28 juin. Il s'agit d'un programme très riche et de haut niveau, comme le souligne Margarethe.
Organisé par les deux sections du CIP Allemagne Pologne, il est partagé depuis trois ans maintenant par les deux sections du CIP France Allemagne.
Le programme s'adressera cette année à des jeunes de 18 à 26 ans, parlant allemand et l'organisation a retenu d'y inviter 20 Français, 20 Allemands, 20 Polonais.
A la date de la réunion de ce jour, seuls 9 Français sont inscrits, mais Margarethe ne désespère nullement de trouver vingt participants et elle s'emploie, plus qu'activement, à faire connaître aux clubs cette opération. Un article, publié dans le Rotarien, y d'ailleurs fait référence.
Avec R.ALLARD, ils ont également promotionner cette action, lors d'un SFPE du district 1640. Jacques Montabert s'engage à adresser un message de rappel aux clubs, membre du CIP et jumelés avec un club allemand afin de soutenir la démarche.

4. Comptes 2013-2014

Le trésorier Bernard Hine procède à la présentation des comptes de l'exercice 2014/2015. Is font ressortir un léger déficit. Le Trésorier fait observer toutefois que les avoirs de la section française sont d'environ 7000 €, dont 3000 € sont placés et produisent des intérêts. Les fonds non placés servent à maintenir une trésorerie disponible suffisante pour assurer le bon fonctionnement du CIP, notamment lorsqu'il faut avancer des arrhes pour l'organisation de la réunion de deux sections, ce qui fut le cas pour cette année, où nous avons été, comme toutes les deux années, organisateurs de la rencontres annuelle de deux sections.

Soumis au vote des participants, les comptes 2013-2014 sont approuvés à l'unanimité des votants et quitus est donné au Trésorier.

5. Objectifs de travail

R. Allard insiste à rappeler les objectifs de travail de l'année à venir et les impératifs de les voir partager par tous. J. Montabert souscrit à ce rappel. Il est, notamment, évoqué :

1. Le rôle du fondamental du CIP qui doit soutenir, malgré la faiblesse de sa marge de manœuvre :
   - Les demandes jumelages entre clubs français et allemands.

2. L'importance des actions visant et impliquant les jeunes, dans le cadre du CIP, à l'image du RYLA, précédemment évoqué. Parmi ces actions, certaines demandent à être portées, de façon personnalisée, afin de garantir leurs succès.
   - Université Franco-Allemande : Hermann Goetzinger accepte de se consacrer au partenariat avec l'université franco-allemande de Saarbrücken, en raison de sa proximité géographique locale. Ce programme doit renforcer le portage de la convention de partenariat entre les associations franco-allemandes, dont le CIP est signataire.
   - Le partenariat avec le CRJ doit se renforcer à destination des jeunes générations, également. Un partage d'informations est à envisager, dans ce cadre. Le Rotaract sera concerné par le volet communication, développé ci-dessous.
   - Ryla International

3. La communication représente un axe fondamental à valoriser. Elle est impérative pour faire connaître le CIP et ses implications, tout en favorisant les implications du Rotaract. Sur propositions de Régis Allard, qui s'en chargera, deux rotactiens seront sollicités pour élaborer un site Facebook du CIP France Allemagne, et la proposition sera également faite à nos amis allemands, pour un partage d'expérience à ce niveau.

4. L'implication de chacun des membres du CIP dans une action portée par celui-ci, afin de ne pas laisser les uns s'occuper de tout, alors que si tous s'occupent d'un peu, l'efficacité en gagnera sur tous les plans. Une implication partagée ne peut que favoriser une dynamique efficiente.

6. Divers

Il est arrêté la nécessité de réunir le comité en automne prochain, afin de favoriser, à travers cette rencontre, une autre forme de partage, comme de portage… (Cf. ci dessus).

Le secrétaire de séance	Le président du CIP
G. Poncato	R. Allard

Rotary
CIP France Allemagne

RÉUNION ANNUELLE DES DEUX SECTIONS FRANÇAISE ET ALLEMANDE DU CIP FRANCE ALLEMAGNE

ANNECY, 28 MARS 2015.

La réunion des deux sections se tient à la suite des réunions des sections respectives du CIP France Allemagne. Elle est co-présidée par Hans Joachim KAY, au titre de la section allemande, et Régis Allard, au titre de la section française.

I. Compte rendu de la réunion de Stuttgart Avril 2014.

Le compte rendu de la réunion 2014 des deux sections est adopté à l'unanimité.

II. Best Practice : échanges de bonnes pratiques

La Section Allemande a effectué une enquête sur les "Success stories" des jumelages de clubs Rotary français et allemands. La synthèse des résultats de cette enquête est remise, dans sa livrée finale, à la Section Française (en pièce jointe). Après débats, il est proposé qu'elle puisse également être conduite auprès des clubs français, mais après de légers amendements qui permettront de la rendre plus facile d'exploitation secondaire.
L'objectif assigné est de montrer quels sont les ressorts d'un jumelage réussi, et organiser un partage d'expérience, à partir de là. IL sera d'ailleurs fait mention, dans le prochain bulletin allemand d'expériences réussies tant en Allemagne qu'en France, à partir de vécus de clubs. Bernard Hine s'est déclaré volontaire pour porter le lancement du projet en France, d'autant qu'il avait déjà expérimenté, à petite échelle, le test du questionnaire au sein de clubs de son district.
La question du suivi des demandes de jumelages reste constante. Il faut ainsi déterminer comment le CIP peut assister les clubs désireux de développer leurs jumelages, et formuler les axes d'une "offre de services". Le partage d'une communication reste à cet égard très important, mais le suivi est aussi conditionné par le fait de connaissances partagées que les clubs doivent permettre, au travers de leurs échanges, lorsqu'ils sont amenés à démarrer les prises de contact. Cette question mérite une structuration, elle-même conditionnée par la participation de l'ensemble des acteurs concernés.

III. Convention de partenariat avec l'Université franco-allemande de Saarbrücken

Il est évoqué le fait que la Section Allemande a réellement tout entrepris pour motiver de nombreuses universités à "exploiter" ce partenariat, mais tandis qu'initialement de nombreuses marques d'intérêt ont été répertoriées, au final le résultat concret demeure très faible. Pour ce qui concerne la Section Française, le même constat peut être dressé.
Parmi d'autres, la question qui se pose est d'essayer de savoir comment faire pour que les étudiants s'approprient ce programme et y participent vraiment ? Quels avantages faudrait-il mettre en avant pour eux ? De quelle nature doivent relever les apports informatifs du CIP, afin de favoriser la meilleure connaissance préalable ? Comment assurer un bon relais de ces éléments par les clubs ?
Il est, dans tous les cas, retenu que les deux sections en tout cas veulent absolument persévérer dans ce projet, et se mobiliseront pour le faire réussir et aboutir.

IV. Ryla International 2015, à Berlin, sur le thème : " 1989 : le début d'une nouvelle ère".

M. Potocki fait la synthèse des contenus du programme exceptionnel qui sera permis aux participants, avec une présence de ministres allemands, de corps consulaires et diplomatiques des trois pays. Elle insiste aussi à indiquer que les étudiants seront accueillis au Bundestag. C'est donc dans des conditions idéales que se déroulera ce Ryla.
Les deux Sections considèrent que ce programme est idéal pour des jeunes européens qui veulent oeuvrer à la paix dans le monde et à l'entente entre les peuples. Il est également relever que de tels programmes sont aussi propices à la création d'un "vivier" de futurs jeunes Rotariens

V. Nouveaux jumelages

Une liste existe de clubs français à la recherche d'un club contact allemand, et de clubs allemands à la recherche d'un club contact français est actualisée. Les deux sections du CIP s'accorde à reconnaître qu'il doit être fait en sorte que ces clubs non seulement se cherchent, mais surtout se trouvent : il faut les aider à construire leur partenariat naissant.

VI. Liens avec les magazines officiels du Rotary international, "le Rotarien" et « Der Rotarian ».

Les magazines officiels du R.I. sont également un lien essentiel entre les clubs, et ils s'inscrivent dans un dynamique de réseau. R. Allard profite dette référence pour présenter, très succinctement, le développement de la version numérique du magazine francophone. Cette réalité sera à l'origine de la réduction du nombre des abonnements pris en charge par la section française, à l'image de ce qui s'était déjà produit, lors du développement d'une version PDF du magazine allemand.
A l'image du plan stratégique qu'il conduit pour le magazine français, R. Allard évoque le fait des développements qui seront conduits par le magazine français, en vue de renforcer son positionnement sur les nouvelles technologies de communication, que ce soient les Smartphones, ou les réseaux dits sociaux, tels Facebook, Twitter, YouTube, etc.
Il signale tout l'intérêt qu'il y aurait à ce que le CIP France-Allemagne lui-même se positionne aussi sur les réseaux sociaux : communication interne et externe facilitée, promotion aisée des actions du CIP. Il se propose de coordonner ce projet, assisté de spécialistes du District 1780, Claire Duval et Damien Bornand, pour ce qui concerne la section française.
Hans Joachim Kay se propose d'initier la même démarche du côté de la section allemande. Un partage des

porteurs de réalisations sera secondairement effectué.

VII. Réflexions globales.

Il est évoqué le fait que le Rotary ne doit pas se confondre avec une ONG de type humanitaire. Sa vocation dépasse ce simple aspect utilitaire et compassionnel, car il doit y avoir d'abord une réflexion sur la place de l'éthique professionnelle : s'engager dans le mouvement Rotary doit être un vecteur de moralisation de la vie des affaires, par la vertu de l'exemple et de la pédagogie...

VIII. Prochaines rencontres du CIP France-Allemagne

Hans Joachim Kay officialise la rencontre de 2016, qui se déroulera les **8, 9 et 10 avril à Genshagen** (entre Berlin et Potsdam), dans les locaux d'une Fondation dédiée à la paix dans le monde.

Pour ce qui concerne les rencontres de 2017, en France, la ville de Lyon, à des dates bien sûr à fixer encore, semble représenter une hypothèse d'intérêt partagée.

La séance est levée à 12 h 45, après que R. Allard ait remercié l'ensemble des participants pour les échanges permis et la qualité qui les a accompagnés.

Le secrétaire,
Gilles Poncato

Le Président,
Régis Allard